



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-312**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 18 décembre 2018, le règlement numéro 2018-312 intitulé « Règlement déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2019 ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 19^e jour du mois de décembre de l'an 2018.



Cynthia Bossé,
Directrice générale